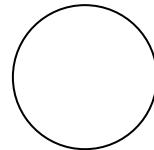




Camping Caravaning
Clair Matin ***
M et J. Davallet
38580 Allevard les Bains
Tél. 04.76.97.55.19 Fax 04.76.45.87.15
Email : contact@camping-clair-matin.com
SITE : www.camping-clair-matin.com
SAS au capital de 138.088 €
SIRET : 38133346700011
RCS Grenoble : 381 333 467



CONTRAT DE RESERVATION D'EMPLACEMENT



Nom - Prénom :

Adresse :

CP Ville : Pays

Téléphone : Portable : E-mail :

Date arrivée à partir de 15 heures : **Date départ jusqu'à 12 heures :**

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants : et âges :

Animal :

Vous êtes : Curiste Touriste Parapentiste

Quels sont vos souhaits concernant votre emplacement ?

Calme - proche jeux - proche piscine - proche sanitaires - ombre - soleil - ?

ELECTRICITE OUI NON

AMPERAGE 2A 3A 6A 10A

IMPORTANT

MERCI DE PRÉCISER LES DIMENSIONS

Ou le nombre de places de vos installations

	Cocher	DIMENSIONS
TENTE	<input type="checkbox"/>
CANADIENNE	<input type="checkbox"/>
CARAVANE	<input type="checkbox"/>
AUVENT	<input type="checkbox"/>
CARAVANE PLIANTE (entourer)	<input type="checkbox"/>	EN DUR EN TOILE
CAMPING CAR	<input type="checkbox"/>

Bien spécifier la hauteur à cause des arbres

- Afin de vous satisfaire au mieux, nous vous conseillons de nous donner un maximum de renseignements sur votre type d'hébergement en remplissant ce formulaire.

Les dates du séjour doivent être très précises.

- Cette réservation ne devient effective que si elle est accompagnée de **46 € d'acompte**.

- Pour éviter toute erreur, veuillez joindre votre feuille de réservation à votre règlement et nous retourner le tout d'ici 12 jours. Sur l'acompte versé, sont inclus **8 € de frais de réservation**, non remboursables.

(Ces frais ont été fixés par le service de la concurrence et de la consommation.)

- Les personnes revenant aux mêmes dates sur le même emplacement restent prioritaires.

- Le client, dès son arrivée, devra prendre connaissance du règlement intérieur du camping et le respecter.

TOTAL : 46.00 € (dont acompte : 38 € + frais de réservation : 8 €) versé le..... par

Chèque bancaire ou CCP N°..... Carte bancaire (tel au 04.76.97.55.19) Mandatetc

Comment avez-vous découvert « Clair Matin » ? Site : lequel ? Guide : lequel ?
Comité d'entreprise, Office de tourisme, Thermes, Amis, Autres

En signant ce contrat j'atteste avoir lu et accepter les conditions générales de location au dos

A

Le ... /... /...

SIGNATURE

Conditions Générales

1. Le locataire : Signataire du présent contrat, il devra respecter les dates indiquées sur celui-ci. La signature de ce contrat, implique la connaissance et l'acceptation des conditions générales. En signant l'engagement de location, le locataire s'engage pour lui- même, ainsi que pour tous les occupants du lieu loué, pour lesquels il se porte garant.

2. Paiement : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire

- Un acompte de 46 €
- Ainsi que le contrat de réservation complété et signé

3. Emplacement : Le choix de l'emplacement est réservé au camping en fonction des disponibilités du planning (prévoir un câble électrique d'au moins 30m). Il ne sera toléré qu'une installation et maximum 6 personnes par emplacement. En cas de non-respect il sera automatiquement facturé 2 emplacements. A son départ, le locataire doit laisser l'emplacement propre et dégagé (reboucher les trous éventuels).

4. Animaux : Le locataire s'engage à rendre l'emplacement propre, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour. Aucune trace d'excréments ne devra être laissée sur l'emplacement. Le non-respect de ces règles élémentaires d'hygiène fera l'objet d'un supplément de loyer. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution. En aucun cas ils ne doivent être laissés seuls. Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte du camping.

5. Annulation sans assurance : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée et dûment justifiée. **Plus de 60 jours** avant l'arrivée : remboursement de l'acompte moins 8.00 € (Frais de dossier). **Entre 60 et 30 jours** avant la date d'arrivée l'acompte restera acquis au camping. **Moins de 30 jours** avant la date d'arrivée, le camping a la possibilité d'exiger le montant total du séjour (conformément à la loi). Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent, la date d'arrivée indiquée sur le contrat celui-ci devient nul, l'acompte reste acquis au camping qui se réserve également le droit de réclamer le solde de la réservation et bien évidemment le camping peut disposer de l'emplacement à sa convenance. **Le camping propose une assurance annulation, elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée (Gritchen Affinity : 3.7% du montant du séjour), demander là ! Aucun remboursement ne pourra être effectué sans souscription à cette assurance.** En cas d'annulation par le camping, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

6. Responsabilité : La responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de dégradations ou de vols d'effets personnels dans l'enceinte de celui-ci. De même aucune responsabilité ne pourra être retenue à l'encontre du camping dans la pratique d'activités sportives ou autres, organisées localement ou non, en cas de blessure, maladie ou décès subis par les clients. L'hébergeur ne saura être responsable des cas fortuits de force majeure ou de nuisance venant perturber, interrompre, empêcher le séjour. Les nombreux agréments de la vie en camping compensent largement les légers désagréments du plein air. Les insectes et autres petites bêtes font partie de cette formule de vacances. La direction n'est pas responsable de leurs déplacements dans le camping. En aucune manière une indemnité quelconque ne sera payée. Le locataire déclare avoir pris connaissance de cette disposition lors de la réservation. De plus, nous attirons l'attention sur le fait que les informations contenues dans la brochure ainsi que sur notre site, les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement sont données à titre purement indicatif et ne sont pas contractuelles. Des installations ou équipements peuvent ne pas être mis en place. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeur, ou ne pas fonctionner en avant et arrière-saison. Dans de tels cas, la responsabilité du Camping Clair Matin ne saurait être engagée. La sécurité des enfants dans le camping incombe totalement à leurs parents ou responsables légaux, notamment aux abords et dans la piscine ainsi qu'à l'aire de jeux. Le client devra vérifier qu'il a bien souscrit une assurance Multirisque et Responsabilité Civile.

7. Tarif et supplément : Visiteurs journée, voiture supplémentaire, chien, etc. Se reporter au tarif en vigueur du camping.

8. Circulation et bruit : La vitesse est limitée à 10km/h. Un seul véhicule est autorisé par emplacement. Le stationnement est interdit dans les allées et voies d'accès, il doit être effectué sur la parcelle louée par le camping ou au N° indiqué et non sur les parcelles voisines qui lui semble libres, car elles peuvent être louées à tout moment. Les locataires devront éviter tout bruit de nature à gêner les voisins, notamment ceux émis par les appareils de radio, télévision et autres, et particulièrement entre 23 heures et 7 heures. Si vous devez circuler après 23 h faites-le le plus discrètement possible (portières, éclats de rires, etc.)

9. Piscine : L'espace aquatique est strictement réservé à la clientèle. Les enfants mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de la piscine. **Le port du slip de bain est obligatoire, les shorts, les bermudas...sont interdits par mesure d'hygiène.** Les personnes qui ne respectent pas ces consignes seront expulsées de la piscine, voire du camping si elles refusent de se conformer aux règles d'hygiène. Les chiens y sont interdits.

10. Droit à l'image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping Clair Matin à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping Clair Matin.

11. Subvention VACAF et autres : Certains séjours peuvent faire l'objet d'une aide financière octroyée par les services sociaux et tous autres organismes. **Toute demande devra être faite au moment de la réservation. Toute demande intervenant après envoi de la confirmation ne sera pas prise en compte.** En cas de non prise en charge de tout ou partie du séjour par ces organismes, le client à la possibilité d'annuler son séjour. Il perdra l'intégralité des sommes versées. En cas de non-paiement de la totalité ou d'une partie des prestations prévues par ces organismes, le client sera redevable du solde de son séjour.

Chers clients, ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toutes équivoques, nous vous remercions pour confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un souvenir inoubliable